



Արևմտահայաստանի Հանրապետության Սահմանադրական Խորհուրդ

Presidential Council of the Republic of Western Armenia

DÉCRET PRÉSIDENTIEL – N°40-2017.03.04

**AU SUJET DE LA LOI POUR LA RECONNAISSANCE DU PRÉSIDENT WOODROW WILSON
EN TANT QUE JUSTE POUR L'ARMÉNIE**

**LE CONSEIL NATIONAL D'ARMÉNIE OCCIDENTALE, LE PRÉSIDENT ARMENAG
APRAHAMIAN ET LE GOUVERNEMENT D'ARMÉNIE OCCIDENTALE,
AINSI QUE, LES DESCENDANTS DES SURVIVANTS DES DEUX CRIMES DE GÉNOCIDE ET
DE DÉPORTATION FORCÉE CONTRE LE PEUPLE ARMÉNIEN AUTOCHTONE PERPÉTRÉS
SUR SA PATRIE EN ARMÉNIE OCCIDENTALE ET EN CILICIE PAR LES GOUVERNEMENTS
SUCCESSIFS TURCS (DE 1894 À 1923),**

**SE SOUVENANT AVEC UNE PROFONDE GRATITUDE, DES ENGAGEMENTS DU PRÉSIDENT
DES ÉTATS-UNIS WOODROW WILSON SUR:**



✚ SON POINT DE VUE CLAIR SUR LA NÉCESSITÉ D'UNE PAIX ET D'UNE STABILITÉ
MONDIALE, QUI POURRAIT ÊTRE ATTEINTE EN ASIE MINEURE ET AU MOYEN-ORIENT,
EN COMMENÇANT PAR UNE SOLUTION JUSTE POUR LES DROITS DU PEUPLE
ARMÉNIEN.

- ✚ SES QUATORZE POINTS DU 8 JANVIER 1918 PROPOSÉS COMME SOLUTION DE PAIX POUR METTRE FIN À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE. SURTOUT LE POINT DOUZE, DANS LEQUEL IL A AFFIRMÉ "... MAIS AUX AUTRES NATIONS QUI SONT MAINTENANT SOUS LA DOMINATION TURQUE ON DEVRAIT GARANTIR UNE SÉCURITÉ ABSOLUE DE VIE ET LA PLEINE POSSIBILITÉ DE SE DÉVELOPPER D'UNE FAÇON AUTONOME; ".
- ✚ SA PARTICIPATION ACTIVE ET SON LEADERSHIP À LA CONFÉRENCE DE PAIX DE VERSAILLES, QUI A ABOUTI À LA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE LE 19 JANVIER 1920 RECONNAISSANT *DE FACTO* L'ÉTAT ARMÉNIEN ET L'INDÉPENDANCE DE L'ARMÉNIE.
- ✚ SUR LA RECONNAISSANCE *DE FACTO* PAR LES ÉTATS-UNIS DE LA RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE LE 23 AVRIL 1920 ET *DE JURE* LE 11 MAI 1920.
- ✚ SUR LA SENTENCE ARBITRALE EN CE QUI CONCERNE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE TURCO-ARMÉNIENNE, DU 22 NOVEMBRE 1920.

SUR LA BASE DES CONDITIONS CI-DESSUS, ET À L'OCCASION DU 104IÈME ANNIVERSAIRE DE LA PREMIÈRE INVESTITURE DE MONSIEUR WOODROW WILSON COMME 28IÈME PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (LE 4 MARS, 1913).

ÉT, POUR SES EFFORTS INLIASSABLES POUR METTRE FIN À TOUTES LES GUERRES, ET APPORTER UNE RÉELLE PAIX ET STABILITÉ POUR TOUTES LES NATIONS,

EN CE SENS ET DANS CET ESPRIT, LE 28IÈME PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, MONSIEUR WOODROW WILSON, REPRÉSENTE UN JUSTE POUR NOTRE PEUPLE.

AUSSI, LE CONSEIL NATIONAL D'ARMÉNIE OCCIDENTALE ET LE GOUVERNEMENT D'ARMÉNIE OCCIDENTALE, AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE OCCIDENTALE (ÉTAT D'ARMÉNIE), L'ÉLÈVENT OFFICIELLEMENT AU RANG DE JUSTE DU PEUPLE ARMÉNIEN ET DÉCIDENT DE LE FAIRE-SAVOIR.

ARMENAG APRAHAMIAN
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE OCCIDENTALE

stat.gov.wa@haybachdban.org